

Les peintures de traçage permanent

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Produits](#) / [Marquage](#)

Du potentiel en ligne de mire

Moins volumineux que le marché des peintures de marquage temporaire, l'univers des peintures de traçage permanent doit son développement à la simplicité d'utilisation de son offre qui repose sur un duo traceuse-aérosol. Cette solution pourrait ainsi conquérir un nombre grandissant d'utilisateurs.



Si les peintures de traçage permanent appartiennent à la

grande famille du marquage, leur formulation, leur usage et par conséquent leurs utilisateurs n'ont guère à voir avec ceux des peintures de traçage pour chantier, même si dans les deux cas, il s'agit de peinture conditionnée en aérosol.

Les peintures de marquage et de signalisation pour chantier sont utilisées essentiellement par le secteur du bâtiment et des travaux publics pour tracer un repère temporaire même s'il dure plusieurs semaines. Les peintures de traçage permanent permettent quant à elles, comme leur nom l'indique, de tracer des lignes à vocation permanente (jusqu'à deux ans environ selon les qualités et les contraintes subies) pour délimiter des zones bien précises (parkings, stockage, sécurité, sport...). Elles s'adressent aux collectivités (mairies, écoles...), aux entreprises de toute taille et, plus globalement, à Monsieur ou Madame Toulemonde, autrement dit à toute personne qui a besoin d'effectuer un tracé appelé à durer dans le temps.

Des clients potentiels en nombre

Évidemment, par sa nature, le nombre des lignes tracées à usage permanent est plus confidentiel que celui du repérage. Au regard des volumes réalisés en marquage de chantier, le marché des peintures de traçage permanent fait évidemment figure de niche. Certains intervenants évoquent

ainsi un rapport de 700 000 à 800 000 aérosols de traçage permanent pour quelque trois millions d'aérosols de marquage de chantier. En valeur, le traçage permanent redresse la tête étant donné un prix unitaire deux à trois fois plus élevé que celui du marquage.

Globalement, les principaux acteurs de ce marché s'accordent sur des ventes globales d'environ six millions d'euros (ventes fournisseurs), deux opérateurs historiques dominant essentiellement le marché de la distribution : Ampère System, premier à avoir lancé ce procédé en Europe il y a une quarantaine d'années et ITW Spraytec (Rocol) qui opère depuis 1995. Ce chiffre d'affaires, qui inclut aérosols et traceuses, concerne uniquement le marché de la distribution et ne comprend donc pas la vente directe, ni le colossal marché du traçage des routes qui passe par d'autres filières.

Si ce marché a subi le ralentissement économique de ces dernières années, notamment dans l'univers industriel, cet impact reste sans doute mesuré par rapport au recul rencontré par les sociétés spécialisées dans le traçage. Répondant à des préoccupations bien dans l'air du temps, l'aérosol bénéficie effectivement d'un véritable potentiel de développement eu égard à sa simplicité d'utilisation et à sa flexibilité. Après dépoussiérage et dégraissage préalables de la surface, n'importe quel utilisateur est capable de glisser un aérosol de traçage dans une traceuse, de régler la largeur du tracé et de former une ligne pour délimiter un parking, une zone de stockage ou encore un terrain de foot. Aussi, à l'heure où la polyvalence des hommes est de bon aloi dans les entreprises, ces dernières apprécient de pouvoir confier à un personnel interne inoccupé le rafraîchissement d'un tracé estompé, même de façon partielle, sans avoir à immobiliser entièrement l'entreprise pendant une ou deux journées. Le tout pour un coût final qui reste peu élevé. Ampère System a calculé que le coût de revient d'une ligne d'un mètre linéaire revenait à 25 centimes.

Sécurité sur toute la ligne

Ces produits bénéficient d'un potentiel de développement d'autant plus grand qu'ils concernent tout le monde : l'administration, l'entreprise, petite ou importante, voire le particulier. Par ailleurs, ce marché est soutenu par des exigences réglementaires liées notamment à la sécurité, auxquelles sont de plus en plus sensibles les entreprises. Comme le souligne ITW Spraytec, les usines certifiées Iso ont moins d'accidents du travail grâce à un marquage au sol et une signalisation immédiatement identifiables. Et rappelons qu'en matière de sécurité sur les lieux de travail (glissades, chutes, chocs, collisions), la responsabilité du dirigeant est engagée... Ainsi, les accidents du travail liés à la signalisation au sol peuvent être évités en mettant en conformité les zones à risques : zébra de stockage, zone RIA, quais de chargement, sortie de secours, allées de circulation piétonne, accès réglementé, places de parking... De même, le code de la construction, chapitre V, section II, agréé par les constructeurs de portes automatiques, précise que « l'aire de débattement doit faire l'objet d'un marquage au sol, bandes jaunes, bandes noires » (article R.125.3.1.).

Résistance et longévité

En linéaire, le choix semble simple. Les gammes des fournisseurs reposent sur une ou plusieurs formulations, en 500 ou 750 ml nets selon les marques. Certains déclinent leur offre en peintures standard pour les zones subissant peu d'outrage et en peintures de plus haute résistance dédiées notamment aux zones à fort trafic. D'autres, comme ITW Spraytec, jouent sur une formulation unique à base de résines époxy, reconnues pour leur résistance, pour faire valoir leur différence sur le marché. CRC le rejoint prochainement dans cette démarche puisque ce spécialiste de l'aérosol qui ne disposait alors que d'un produit standard lance en juin une nouvelle référence à base de résines époxy, positionnée notamment sur la résistance et la longue durée. Et l'industriel

n'entend pas s'arrêter en si bon chemin : d'ici la fin de l'année sa gamme se complètera d'une troisième référence axée cette fois sur l'environnement (à base d'eau) pour satisfaire les usagers soucieux de réduire leur impact écologique.

Au-delà de leur résistance, les peintures peuvent également disposer d'une finition légèrement satinée qui évite à la ligne de retenir la saleté ou la gomme des roues des chariots élévateurs, ce qui à terme finit par masquer le tracé. Pour contourner ce problème, Ampère System complète sa gamme d'un vernis qui permet d'augmenter la visibilité et la durée de vie de la ligne.

A chaque zone, sa couleur

Vient ensuite le choix de la couleur qui n'est d'ailleurs pas un réel choix puisque, dans ce domaine, toute créativité est proscrite. Chaque couleur correspond effectivement à une signalétique bien précise, complètement normée (RAL), et donc à un usage bien précis : blanc pour le marquage général, jaune pour les avertissements et les dangers, rouge pour signaler des interdictions, bleu pour des marquages de protection (place handicapés), vert pour indiquer les directions, orange pour le stockage des produits chimiques, noir pour les zebra jaune et noir situés devant les portes automatiques ou pour effacer les lignes sur l'asphalte, gris pour effacer les lignes sur le béton. Sans oublier parfois un ton fluo qui ne répond à aucune norme spécifique mais qui peut être utilisé pour les endroits requérant une très forte visibilité. Les deux couleurs les plus prisées restent toutefois le blanc (en intérieur) et le jaune (en extérieur).

La traceuse, cheval de Troie

Mais derrière la vente d'un aérosol se cache avant tout la vente d'une traceuse, système incontournable pour une mise en œuvre aisée du produit et obtenir une ligne aux contours bien délimités. L'utilisation de pochoirs et le traçage manuel interviennent surtout pour des zones particulières (zébra...).

La machine constitue ainsi pour la marque une clé d'entrée essentielle sur le marché, indispensable au choix de ses aérosols. En effet, la traceuse fonctionne en usage exclusif avec l'aérosol de la marque dont elle représente les couleurs, ce qui donne évidemment une prime aux mieux placés sur le marché et rend la tâche plus ardue pour les intervenants moins connus. A partir du moment où l'utilisateur détient une traceuse, son seul recours est de renouveler les consommables de la même marque, à moins de jouer sur plusieurs systèmes sachant que cette machine coûte en moyenne un peu plus de cent euros.

Plus visuelle et plus « parlante » qu'un aérosol, la traceuse est donc souvent l'élément qui va permettre d'attirer le consommateur vers la marque par son design, par sa simplicité d'utilisation et par la précision de son traçage. Elle est en général capable de tracer des lignes allant de 30 m à 10 mm de large. Alors que la peinture évolue peu, si ce n'est la prise en compte des contraintes réglementaires (Reach...), ce système est aussi un excellent moyen de différenciation et d'innovation sur le marché. Il y a deux ans, ITW Spraytec a sorti par exemple sa traceuse Traitvite, dotée d'un système de ventilation qui permet d'une part de concentrer la peinture dans le centre de la ligne et d'éviter l'effet de brouillard en périmètre. D'autre part, elle évite à l'utilisateur la mise en œuvre de caches spécifiques pour avoir une ligne parfaitement découpée.

Besoin de préconisation

Ce duo machine-aérosol joue sans doute en faveur d'un marché assez concurrentiel, dynamique en animations promotionnelles, avec parfois une machine offerte pour l'achat d'un certain nombre

d'aérosols. Notamment d'avril à fin août, au moment où les ventes battent leur plein, les périodes de beau temps favorisant la mise en œuvre et le temps de séchage notamment en extérieur.

Il s'agit en effet d'être le premier à placer sa machine entre les mains de l'utilisateur. D'où également un besoin de préconisation important. Certaines marques proposent à leurs distributeurs de les accompagner dans leurs tournées auprès de clients importants pour effectuer des démonstrations et des tests sur site. Le recours à Internet est également d'actualité avec la mise en ligne de témoignages de professionnels. Quelle que soit l'initiative, l'idée est avant tout de dédramatiser l'opération, de montrer que le traçage est facile, rapide et d'autant plus économique qu'il ne suscite pas de coûts de main d'œuvre particuliers et permet une remise en circulation rapide. Chacun est convaincu que c'est en s'appuyant sur cette simplicité d'utilisation que se développera le marché.

Agnès Richard

Un devoir de sécurité

Arrêté du 4/11/1996 - ARTICLE R.232.1.13

- Article 12 (extrait)

« A l'intérieur des zones bâties de l'entreprise auxquelles le travailleur a accès dans le cadre de son travail, les obstacles susceptibles de provoquer des chocs ou des chutes de personnes et des endroits dangereux, où notamment peuvent avoir lieu des chutes d'objets, doivent être signalés par des bandes jaunes et noires ou rouges et blanches. Les dimensions de cette signalisation doivent tenir compte des dimensions de l'obstacle ou endroit dangereux signalé ».

Article 13 (extrait)

« Lorsque, en application des articles R.235.3 11 ou R.232.1.9 du code du travail, les voies de circulation doivent être clairement identifiées, ces voies doivent être bordées par les bandes continues d'une couleur bien visible, de préférence blanche ou jaune, compte tenu de la couleur du sol. Les voies permanentes situées dans les zones bâties doivent également être marquées, à moins qu'elles ne soient pourvues de barrières ou d'un dallage approprié ».

Source : ITW Spraytec

Le crayon se pointe chez les distributeurs



Au-delà de la formation de lignes, le marché du traçage permanent se

développe également sous forme de crayons qui vont servir à tracer par exemple des repères avant découpe d'une pièce métallique, d'une section de tuyauterie, ou encore à inscrire une adresse pour une livraison. Une inscription qui s'efface peut en effet générer des retards de

production ou, le cas échéant, des erreurs de livraison.

Ce marché en plein essor était jusqu'alors encore peu développé en fourniture industrielle et quincaillerie. Aujourd'hui les gammes s'élargissent au profit de produits adaptés à la fois à la nature de la surface (lisse, rugueuse...) et à l'application (résistance à l'eau, aux fortes températures...).

Le marqueur dispose de différentes tailles de mèche, et donc de taille de trait. Un fournisseur comme Edding propose par exemple dans sa gamme de marqueurs permanents classiques neuf tailles de pointe, allant de 0,7 mm à 15 mm. Ainsi, celui qui a besoin d'écrire un repère précis optera pour une mèche fine. Ce qui n'est pas la préoccupation du charpentier qui a besoin de noter des indications bien visibles de loin et préférera donc un trait large. Ces gammes se déclinent également en différents coloris, avec quelques tonalités particulièrement prisées : noir, jaune, rouge et blanc.

Comme tout marché nouveau, les marqueurs ont évidemment besoin d'être mis en avant par des présentoirs en comptoir ou en rayon. Un enjeu d'autant plus important qu'il s'agit de ventes complémentaires, réagissant à l'achat d'impulsion, et représentant des marges confortables.